



Qualité, Innovation, Ouverture

Des formations à la hauteur de votre ambition

1. rue de Chartres - BP6759 - 45067 Orléans cedex

Licence Accès Santé (LAS) Portail Sciences / Licence 1 STAPS



Présentation

Les portails option santé ou licence Accès Santé (L.AS) permettent de suivre une formation de licence incluant des enseignements « accès Santé » dans différents domaines :

- pour les portails Sciences :

Sciences de la vie/Chimie,

Mathématiques/Physique,

Mathématiques/Informatique

- pour STAPS:

Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Vous êtes en terminale et vous souhaitez suivre des études de santé

Médecine-Maïeutique-Odontologie-Pharmacie-Kinésithérapie : MMOPK

Vous vous inscrivez dans un portail ou une licence « Accès Santé »



Vous validez votre 1^{ère} année et vous êtes



Vous ne validez pas votre 1^{ère} année de Licence



Admissible

(rang de classement)







L2 Santé



L2 sciences

Nouvelle candidature possible



Redoublement / Réorientation



Portails Sciences		Nombre de place*	Poursuite d'études
L1 Sciences Portail 16	Sciences de la vie Chimie Santé	120	Filière MMOPK L2 Sciences de la Vie L2 Chimie
L1 Sciences Portail 17	M athématiques P hysique S anté	40	Filière MMOPK L2 Mathématiques L2 Physique
L1 Sciences Portail 18	M athématiques Informatique S anté	20	Filière MMOPK L2 Mathématiques L2 Informatique

STAPS		Nombre de place*	Poursuite d'études
L1 STAPS	Orléans	30	Filière MMOPK L2 STAPS
L1 STAPS	Bourges	30	Filière MMOPK L2 STAPS

^{*}information du nombre de places sous réserve de vote par les instances universitaires

LA.S: Pour qui? Comment?

Le cursus Licence Accès Santé est une **formation sélective** réservée à des étudiants voulant poursuivre leur cursus dans une des filières suivantes : **médecine**, **maïeutique**, **odontologie**, **pharmacie ou kinésithérapie** (MMOPK).

A l'issue de la première année LAS, **l'étudiant peut candidater au concours dans 1 ou 2 filières de MMOPK.** Il est également possible de se présenter au concours tout au long du cursus LAS, dans la limite de 2 candidatures.

Le processus de sélection pour l'admission dans ces filières de santé prend en compte les notes obtenues dans la formation de licence, et le cas échéant, le résultat à des épreuves orales spécifiques.

Si finalement, l'étudiant ne fait pas le choix de poursuivre vers les filières de santé ou s'il n'y est pas admis, il peut bien sûr poursuivre en licence où il aura la possibilité de candidater à nouveau.



UFR Sciences & Techniques- Responsable L1 Sciences - 1, rue de Chartres 45067 Orléans cedex **portail-sciences.st@univ-orleans.fr**